

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS****CONSEIL MUNICIPAL****Commune de FLAVIGNY-SUR-MOSELLE**

SEANCE DU 16 juin 2026

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
19	17	17 + 2 pouvoirs

Date de convocation 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à vingt heures quinze, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu en Mairie de FLAVIGNY sur MOSELLE 4, Place Michel Gardeux 54630 - FLAVIGNY SUR MOSELLE, sous la présidence de **Dominique ROUSSEAU**, Maire.

Présents : Sébastien FRESSE, Olivier LAMIELLE, Céline CAILLET, Bruno DEBARD, Elodie MASKO ZABE, Frédéric ORY, Vincent MAIRE, Allison BAUDOIN-SALLEZ, Christian JACQUES, Quentin GERARD, Fanny CARDOT, Ghyslaine GSCHWEND, Christine MEYER, Jean-Claude ROMARY, Dominique ROUSSEAU, Romane MAAS, Stéphanie HINDELANG.

Absents excusés : Laetitia RÉVEILLÉ, Guillaume ÉTÉVÉ

Procuration :

Laetitia REVEILLE a donné pouvoir à Fanny CARDOT,
Guillaume ÉTÉVÉ a donné pouvoir à Sébastien FRESSE.

Madame Fanny CARDOT a été nommée secrétaire de séance.

Finances publiques : Décision budgétaires (7.1)**Objet : Décision modificative : Acompte du Projet intergénérationnel****Délibération : D_58_2026**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'une modification du budget communal doit être envisagée suite à la reprise des avances forfaitaires aux entreprises du Projet intergénérationnel.

Les montants de ces avances sont de 23 649.66€ émis au nom de l'entreprise Helluy et 10 875,09 € émis au nom de l'entreprise Eiffage en 2023.

M. le Maire précise que l'avance forfaitaire est un versement effectué aux titulaires d'un marché avant le début d'exécution des marchés. Elle constitue, par là même, une dérogation au principe du service fait.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal :

- **DÉCIDE** de procéder à la modification budgétaire suivante :

Section d'Investissement	
Dépenses	Recettes
Chapitre 041	Chapitre 041
231- Immobilisations	238 Avance forfaitaire
34 524,75	34 524,75



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Affiché le 22 juin 2026

Pour extrait conforme

Dominique ROUSSEAU, Maire

[[[signature1]]]


Dominique ROUSSEAU

Dominique ROUSSEAU
2026.08.11 14:36:05 +0200
Ref:11566104-17465393-1-D
Signature numérique
le Maire